

Le Gallichan

DÉCEMBRE 2017

Joyeux Noël !



Bonne Année !

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

168, chemin de Gallichan C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787 6015 Courriel : gallichan@mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.qc.ca

LA MUNICIPALITÉ

Maire : Henri Bourque, réélu

Les conseillers et conseillères :

Siège #1 : Serge Marquis

Siège #2 : Claude Bourque

Siège #3 : Francine Lehouiller

Siège #4 : Sonia Rivard

Siège #5 : Réjean Breton

Siège #6 : Luc Adam

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Johanne Shink

Adjointe à la secrétaire-trésorière

Nancy Shink

Inspecteur municipal

Poste à combler

Courriel: inspecteurgallichan@outlook.com

Site Internet: www.gallichan.ao.ca

Courriel: gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

MARDI : 13h15 à 16h

MERCREDI, JEUDI, et VENDREDI :

9h à 12h et de 13h15 à 16h



Le CACI et la municipalité mettent à votre disposition :

un Service Internet haute vitesse et des ordinateurs récents localisés dans la salle du club Les Retraités de l'Île et au bureau municipal

MARDI : 13h15 à 16h

MERCREDI : 09h à 12h, 13h15 à 16h et 19h à 20h

JEUDI : 09h à 12h 13h15 à 16h

VENDREDI : 09h à 12h 13h15 à 16h



Le Conseil municipal en bref ...

Lors de la séance régulière du 14 novembre 2017, le Conseil a...

- ⇒ accepté la demande de commandite pour un média poste du Cercle de Fermières
- ⇒ accepté de vendre un ponceau surplus à Sylvain Bourque
- ⇒ accepté le versement du budget de motivation aux pompiers
- ⇒ adhéré au plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC
- ⇒ supporté la demande de la MRC pour obtenir une compensation financière pour réaliser la caractérisation des milieux humides et hydriques
- ⇒ autorisé le versement d'une commandite à la Commission des loisirs pour le Noël des enfants, tel que prévu au budget
- ⇒ renouvelé l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
- ⇒ autorisé la Directrice générale à demander le versement de la subvention pour le rechargement du Rang 1
- ⇒ autorisé une demande de changer la désignation du «chemin de la Plage Doucet pour chemin Gingras» à la Commission de toponymie
- ⇒ autorisé la Directrice générale à suivre une formation portant sur la Loi 122 à Rouyn-Noranda en janvier 2018
- ⇒ octroyé le contrat de rénovation de la galerie du Café des Rumeurs à la firme « Construction G. Poirier entrepreneur général» étant le plus bas soumissionnaire
- ⇒ autorisé M. Gloria Miville à récupérer le tracteur à pelouse et évaluer la possibilité de le réparer au courant de l'hiver
- ⇒ autorisé M. Larochelle à récupérer les arbres penchés et dangereux à la marina
- ⇒ autorisé l'achat d'un micro-ondes et d'un grille pain pour la cuisine du Centre communautaire

Lors de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017, le Conseil a...

- ⇒ autorisé l'augmentation de la marge de crédit de la municipalité

Lors de la séance régulière du 5 décembre 2017, le Conseil a...

- ⇒ autorisé le renouvellement de l'adhésion au portail « Québec municipal »



Le Conseil municipal en bref ...

- ⇒ autorisé le versement d'une commandite de 100\$ à la bibliothèque de l'école du Maillon
- ⇒ autorisé le deuxième versement pour la réfection de la cour de l'école du Maillon de Roquemaure
- ⇒ autorisé la demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis pour le rechargement du chemin de la Rivière Est via le programme ***Plan d'intervention en infrastructures routières locales***, PIIRL du Ministère des Transports du Québec
- ⇒ autorisé la demande d'aide financière pour la réfection du chemin de la Rivière Est tel que prévu par le ***Plan d'intervention en infrastructures routières locales***, PIIRL du Ministère de Transport du Québec
- ⇒ autorisé le versement de la subvention au Comité jeunesse tel que prévu au budget
- ⇒ autorisé le renouvellement de la cotisation annuelle du « Pôle d'économie sociale »
- ⇒ autorisé Madame Sonia Rivard à suivre la formation obligatoire portant sur « Le code d'éthique et de déontologie » à Macamic en janvier 2018 et à défrayer les frais inhérents
- ⇒ autorisé le remplacement de l'ordinateur de la bibliothèque
- ⇒ autorisé l'adhésion au « Club nautique du lac Abitibi »
- ⇒ désigné M. Réjean Breton pour représenter la municipalité au sein du conseil d'administration du « Club nautique du lac Abitibi »
- ⇒ autorisé le versement d'une commandite pour le « Bingo – Dinde » de la Fabrique
- ⇒ Autorisé le paiement des vacances 2017 de la directrice générale

Prochaine séance du Conseil :

Extraordinaire le 19 décembre 2017 19h00

Régulière le 9 janvier 2018 à 19h00

Bingo-dinde de la Fabrique :

Dimanche le 17 déc. 2017

à 19h30

Le maire vous informe...

Le Conseil se joint à moi pour vous souhaiter une « **Bonne et heureuse année 2018 !** » Qu'elle soit riche de joie et de gaieté, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité !

Aqueduc municipal

Les travaux accusent un léger retard sur l'échéancier original.. La nouvelle station de pompage devrait entrer en fonction au début de 2018.

Soyez prudent lorsque vous circulez dans ce secteur et respectez la réduction de la limite de vitesse imposée par les travaux.

Voirie

Vous avez noté que le Conseil a autorisé une demande auprès de la Commission de toponymie pour changer le nom du « chemin de La plage Doucet » pour celui de « chemin Gingras ». Normalement ce genre de demande doit passer par un processus complexe et très long.

Dans la situation actuelle les services d'urgence ont confondu à plusieurs reprises les « chemin de la Plage Doucet » et « chemin de la petite Plage Doucet ». Cette situation devient très critique lors de transport ambulancier parce que, chaque seconde est importante pour la vie des citoyens et citoyennes résidant le long de ces chemins et requérant un transport urgent en ambulance.

La commission de toponymie comprend que cette situation est problématique et autorise le Conseil à faire cette demande. Cependant, la Commission de toponymie se réunit seulement quelques fois par année pour étudier les demandes de désignation de lieux, rue ou de chemins,; par conséquent, nous n'aurons pas une réponse rapide à cette demande.

Dès que la décision de la Commission de toponymie sera connue, la municipalité mettra en marche les procédures auprès des différentes instances (MRC, SQ, CAUAT, SSI, etc.) et avisera tous les citoyens concernés

Le *Plan d'intervention en infrastructures routières locales*, PIIRL, du Ministère des Transports du Québec réservé des fonds pour la mise à niveau des chemins entretenues par les municipalités. Ce programme de quatre ans, en sera à sa dernière année en 2018, et le chemin de la Rivière Est fait partie des chemin éligible pour une réfection en 2018. Le Conseil a donc autorisé la Directrice générale à procéder en soumettant une demande respectant les normes exigées par le MTQ pour le versement de la subvention.

Centre communautaire

Le gouvernement vient juste d'annoncer le nouveau programme de subventions pour les

Le maire vous informe...

Centre communautaire... suite

installations sportives. La date limite pour soumettre un projet est le 28 février 2018.

Le nouveau programme est cependant beaucoup moins généreux que le précédent. Le financement peut se situer entre 0% et 50% des coûts éligibles, sans dépasser 50% de ceux-ci. Le Conseil a étudié en caucus le programme et les impacts qu'un tel projet pourrait avoir sur le compte des taxes des citoyens. Le Conseil en est venu à la conclusion, de ne pas resoumettre à niveau le projet dans sa conception actuelle.

Café des Rumeurs

Les travaux aux «Café des Rumeurs» avancent bien. La galerie avant est maintenant terminés. Les travaux à l'intérieur sont complétés à 80% et devraient être terminés avant la période des Fêtes. Ces travaux sont financés via le «Fonds de développement des régions».



Message du Comité du journal

**Veillez prendre note que la rédaction du journal
«Le Gallichan»
sera assumé par le personnel de la municipalité
à partir de janvier 2018**

Une copie PDF du journal
« **LE GALLICHAN** »
est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « **Journal** ».

À tous ceux qui le désirent, nous pourrions aussi transmettre une copie couleur en format PDF, si vous nous communiquez votre adresse courriel à l'adresse suivante:

legallichan@gmail.com

Merci de nous faire parvenir vos textes ...

... avant le jeudi, 11 janvier 2018

JOYEUX ANNIVERSAIRE

à....

DÉCEMBRE :

Rachel Bélanger; le 20
Emmanuelle Gélinas; le 22

Pierre du mois : topaze

Fleur du mois : chrysanthème

JANVIER :

Yolande Carrier; le 1
Éva Gourde; le 9
Guy Chatelle; le 9

Pierre du mois : turquoise

Fleur du mois : narcisse

À VENDRE !

MANTEAU D'HIVER POUR FEMME

LONG, TAILLE 13 / 14, COULEUR BOURGOGNE, TRÈS PROPRE

PRIX DEMANDÉ: 80,00\$; VALEUR À L'ACHAT : 250,00\$

* * * * *

ENSEMBLE MOTONEIGE 2 PIÈCES POUR HOMME

ENSEMBLE MOTONEIGE 2 PIÈCES POUR FEMME

PRIX DEMANDÉ : 30,00\$ CHACUN

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELLE MARJO

AU # DE TÉLÉPHONE : 819-787-6688

MERCI !

**" Être gentil ce n'est pas être faible !
La gentillesse fait partie de la nature humaine et
reste le meilleur moyen de créer des liens"**

Inscriptions aux cours de Vie Active aquatique

Avez-vous envie de bouger et de vous mettre en forme? L'exercice en piscine assure de nombreux bienfaits au corps, tant au niveau musculaire qu'articulaire. Ces cours d'aquaforme s'adressent à tous, y compris ceux souffrant de douleurs chroniques ou aux femmes enceintes car chacun y va à son rythme.

Exercices d'aérobic, musculation et étirements, le tout en bassin d'eau chaude et agrémenté de musique.

Où : Bassin thérapeutique de Macamic

Quand : Places disponibles le :

-lundi 14h00 Pm

-mardi 9h00 Am

-jeudi 10h00 et 11h00 Am

Prix : 42,00\$ pour 21 semaines de cours

Pour vous inscrire contactez :

Claudia au **819-787-6615**

Début des cours, le lundi 8 janvier 2018

Fin 31 mai 2018



Groupe de Maintien à domicile de Gallichan

Soutien financier au transport

À qui s'adresse cette activité?

- Personnes de 65 ans et plus demeurant à Gallichan.

- Vous ou votre conjoint (e) utilisez votre auto et vous avez besoin d'un soutien financier pour vos rendez-vous pour des soins de santé ou visite à un proche.

- C'est le(la) participant(e) ou son(sa) conjoint(e) qui doit conduire l'auto.

Pour quel déplacement?

- Rendez-vous régulier pour vous ou votre conjoint (e) avec un professionnel ou spécialiste reconnu pour des soins de santé.

- Pour suivre des traitements prescrits pour des soins de santé.

Pour les proches aidants ou le responsable de la personne malade

- Visite à un (e) conjoint (e), père, mère, enfant hébergé ou hospitalisé ou en soins palliatifs (fin de vie).

Comment obtenir le service?

Contactez madame **Annie Bergeron** (coordonnatrice) **au 819-787-2922**,

Si absente, laissez un message ou téléphonez à madame

Denise Gosselin (substitut) **au 819-787-6019**.

Celle-ci vérifiera votre admissibilité.

Si vous êtes admissible, elle vous remettra une facture à compléter.

Une preuve de voyage est exigée (ex : attestation de présence signée par la réceptionniste à l'accueil ou à la secrétaire). **Les frais de stationnement** correspondants au rendez-vous sont remboursés à raison de 1 sur 5; (reçu de parcomètre requis).

Il ne doit pas y avoir plus de 60 jours entre le 1^{er} et le 5^e voyage pour un rendez-vous avec un spécialiste ou autres professionnels de la santé.

La facture doit être complétée et signée avant ou lors de la remise à :

Suzanne B.Gagnon (819-787-6943) ou Denise Gosselin (substitut) (787-6019)

Aucune limite de déplacement dans les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

Attention!

Un rendez-vous ou une visite sur cinq sera remboursée jusqu'à un maximum de 24 voyages par année (entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018).

**Le Comité de Maintien à domicile vous
remet 0.30\$ par kilomètre pour l'endroit
le plus éloigné des cinq .**

Le remboursement se fait à la fin du mois par Suzanne B. Gagnon.

- Aucun reçu ne sera émis, quelle que soit l'activité.
- Aucun frais, autres que ceux décrits, ne seront remboursés.

Concernant les visites : pour des parents hospitalisés ou hébergés en soin de longue durée : demandez une carte de visite à Suzanne Bouffard Gagnon. Vous devrez la faire signer à chaque visite par le personnel responsable.

Conservez cet article, car il ne sera pas publié à tous les mois.



Aide aux jeunes

La Commission des loisirs de Gallichan

donne 50.00 \$ par jeune de moins de 18 ans pour aider à défrayer le coût de transport pour des activités de loisirs, soit sportive ou culturelle, à l'extérieur de la municipalité.

L'aide ne peut excéder 50.00 \$ par année.

Une preuve valide doit être fournie.

Remettre à Suzanne B. Gagnon ou au bureau municipal.



Gallithèque, votre Biblio

Heure d'ouverture : *mercredi* de 18h30 à 19h30

Période d'emprunt : 3 semaines, vous avez le privilège de renouveler par téléphone aux heures d'ouverture.

Prix d'abonnement annuel : *moins de 12 ans* : \$2,00 *12 ans et plus* : \$5,00.

Suggestions de nos clients très appréciées : nous achèterons et prioriserons vos choix de livres.

Contactez : *Pauline Pellerin* : 819-787-6240 ou par courriel :

pauline.pellerin.020@outlook.com

Pour la période des fêtes, nous offrons nos services selon l'horaire habituel.

C'est maintenant la période d'abonnement.

**Abonnez-vous à la bibliothèque avant le 17 janvier 2018
et vous courrez la chance de gagner
un abonnement familial pour l'année 2018**

Nous souhaitons à tous nos membres, Joyeux Noël et une bonne année.
Profitez du temps en famille et prenez un peu de temps pour vous relaxer.

Nous vous aimons beaucoup.

Votre équipe de la Gallithèque.

**“L'art, c'est la plus sublime mission de l'homme,
puisque c'est l'exercice de la pensée
qui cherche à comprendre le monde
et à le faire comprendre.”**

Auguste Rodin

Commission des loisirs de Gallichan



Le Noël des enfants est maintenant du passé, **48 enfants (50 inscrits) de 11 ans et moins** ont reçu un cadeau du Père Noël.

Un brunch a été servi, **93 personnes** de 12 ans et plus nous ont encouragés et **44 enfants** ont bénéficié d'un repas gratuit.

Nos commanditaires sont :

la Municipalité de Gallichan,
l'Épicerie Marion et fils,
la Ferme Bellevue,
Yvonne Gingras, Rollande Shink,
Denise Gosselin, Céline Denis,
Lucie Gingras, Marjolaine Labbé,
Françoise Gingras et Yvonne Shink,
Yvette Bourque,
Thérèse Thouin du Club des Chevaliers d'Iberville
et plusieurs membres du Cercle des Fermières pour la décoration.

Un sincère merci à tous et à l'an prochain

La vie en rose

On trouve la paix et le bonheur
Et une véritable vie en rose
Dans le silence du cœur
Non dans l'brouhaha des choses

Chaque jour on se rappelle
Les plus agréables souvenirs
De notre existence avec celle
Qu'on continue de chérir

Née sous le beau soleil
De ma magnifique région
Elle est fine, elle est jolie
Et ma plus belle passion

Beaux yeux encore pétillants
Son sourire toujours radieux
Me rappelle les années d'antan
Comme elle m'rendait heureux

Ma plus belle constatation c'est que je
l'aime de plus en plus. Et aussi longtemps
que le cœur reste profondément attaché à
la bienveillance et la beauté de la personne
aimée, le bonheur devrait rester intact.

Avec ses charmes, sa grande bonté, et j'en
passe, elle demeure pour moi une source
d'inspiration et un être de prédilection. Voi-
là pourquoi elle me rend la vie si alléchante
et exaltante.

Maurice Lapierre 20 11 2017



APPEL D'OFFRES RÉGIONALES :

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPECTACLES JEUNESSE EN VUE DE LA 3E ÉDITION DE PETITS BONHEURS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Abitibi-Témiscamingue, le 6 décembre 2017. – À la suite du succès de ses deux premiers festivals, Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue (PBAT) se réjouit de voir l'intérêt grandissant de la population envers les activités programmées tout au long du mois de mai. C'est pourquoi le comité organisateur croit qu'il est important d'offrir, dans sa programmation, un espace aux créations artistiques d'ici

Rappelons que ce festival vise à sensibiliser les enfants de 0 à 6 ans aux différentes disciplines artistiques et à leur permettre d'explorer le monde de la création. La région aura donc la chance de voir se déployer partout sur ton territoire, pour une 3^e année, une multitude de spectacles et d'ateliers s'adressant aux enfants, et ce, du 1^{er} au 31 mai 2018.

En vue de faire circuler vos créations et vos offres d'activités culturelles destinées à nos tout-petits, veuillez compléter ce [court formulaire en ligne](#) **avant le 31 décembre 2017**. Les activités que vous soumettrez seront proposées à l'ensemble des diffuseurs de la région ou partenaires de la prochaine édition de Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue.

Pour faire partie de la prochaine programmation de PBAT, les activités admissibles sont :

- un atelier ou un spectacle de qualité professionnelle;
- une activité d'initiation et d'éveil aux arts et à la culture (littérature, danse, théâtre, musique, arts visuels, etc.) offerte par un organisme culturel (animateur culturel) ou par des artistes professionnels de la région.

Lien vers le formulaire en ligne : <https://goo.gl/forms/FIXzgkUzDPw3aNi12>

Pour les personnes intéressées à connaître et à diffuser ces offres culturelles régionalement, prière de contacter Josée-Ann Bettéy, dès la mi-janvier 2018, au 819 764-9511. Tous les détails de la programmation du festival devraient être annoncés en mars 2018.

Chronique qualité de vie

+ DE VIE POUR NOS COMMUNAUTÉS

Projet RAGARO tient à vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes.
Profitez-en pour prendre soin de vos proches et de vous-même !

Suite aux élections municipales, deux nouvelles personnes se sont jointes au comité de suivi du
Projet RAGARO afin de représenter Roquemaure, soit Mme Chantal Mainville et M. Sébastien Roy.

Sachez que plusieurs projets sont en ébullition, tels qu'un second Rapide Show et des activités
intermunicipales dans chacun des villages pendant la semaine de relâche à venir.

À venir à Gallichan :

- 5 à 7 Ma voix compte (pour les 18-35 ans) : 14 décembre au Club des Chevaliers d'Iberville.
- Bingo-dinde au sous-sol de l'Église : 17 décembre 19h30.
- Comité jeunesse (maison des jeunes) : un mardi sur deux 18h00 à 21h00.
- Activités rencontres des Fermières : un mercredi sur deux 13h00.
- Cours de Zumba : chaque mercredi 20h00.
- Bibliothèque la Gallithèque : chaque mercredi 18h30 à 19h30 (surveillez leur concours actuel !).
- Génie des sages : chaque lundi 13h30.
- Club de dards : chaque vendredi soir.
- Cours de danse en ligne : chaque jeudi 18h45 et 20h00.

À venir à Roquemaure et Rapide-Danseur (VOUS ÊTES LE/LA BIENVENUE) :

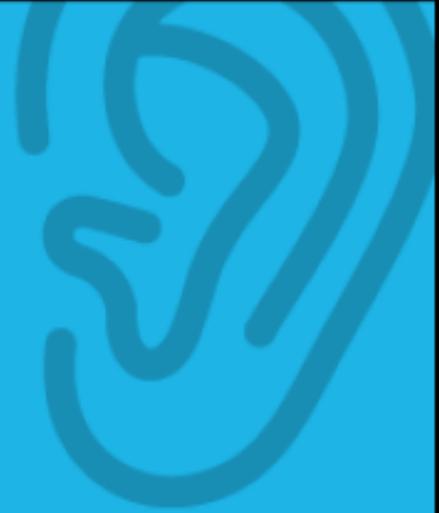
- Comité jeunesse (maison des jeunes) à Roquemaure : un mardi sur deux, 18h00 à 21h00.
- Groupe de marche à Rapide-Danseur : chaque mardi 10h00.
- Bingo-dinde du Cercle des Fermières de Roquemaure : 16 décembre 19h00.
- Atelier d'art offert par la Maison d'Art Jeannine Durocher à Rapide-Danseur : d'ici Noël, date et
heure à déterminer (n'hésitez pas à me contacter si l'activité vous intéresse).

Pour plus d'information ou pour savoir tout ce qui se passe à Gallichan,
Roquemaure et Rapide-Danseur, n'hésitez pas à suivre
la page Facebook : Projet RAGARO. 

Élisabeth Carrier
Coordonnatrice en loisirs et qualité de vie
Projet RAGARO
819-787-6092 poste 31



Ma Voix Compte !



Activité de consultation pour les 18-35 ans

5 À 7 JEUDI 14 DÉCEMBRE

CLUB DES CHEVALIERS D'IBERVILLE (CLUB DE
MOTONEIGE), 325 RUE COULOMBE, GALLICHAN

POUR LES CITOYENS DE RAPIDE-DASEUR,
GALLICHAN ET ROQUEMAURE

Tu as envie de donner tes idées ?

Tu souhaites que **Ta Voix Compte ?**

Aide nous à faire entendre ta voix !



AVIS AVIS AVIS AVIS

À toute la population de Gallichan et des environs, veuillez prendre note que le Club Les Chevaliers d'Iberville reprend ses activités de fin de semaine, les vendredis, samedis et dimanches, à compter de janvier 2018.

**Vous êtes tous les bienvenus (es) à compter du
dimanche 7 janvier 2018, à 17 heures.**

SOUPER CHAUD SOUPER CHAUD SOUPER CHAUD

Thérèse Thouin, resp. des communications

Club Les Chevaliers d'Iberville

VENTE DE GARAGE

Décorations, tissus, jouets, livres, casse-tête, CD, DVD, meubles, vêtements, chaussures, accessoires, rideaux, douillettes...

Spécial : ST-VALENTIN



DOMAINE DE L'HIRONDELLE

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES SEMI-AUTONOMES
(au sous-sol de l'ancien presbytère)

204 Principale
Ste-Germaine-Boulé

- Samedi **27 JANVIER** de 13 à 16 h



BIENVENUE À TOUS!

(Visitez-nous sur [Facebook](#) :
Domaine de l'Hirondelle)

Communauté chrétienne de St-Laurent de Gallichan

HORAIRE DES OFFICES

- **Messe samedi le 16 Décembre 2017, 19h00**
 - 1- Pour le repos de l'âme de **M. Éloi Lambert** par son épouse Mme Julie Coulombe-Lambert;
 - 2- Pour le repos de l'âme de **Mme Lucille Fecteau-Prince** par la collecte des funérailles.
- ❖ **Messe de Noël samedi le 23 Décembre 2017, 19h00**
 - 1- Pour le repos de l'âme de **M. Yvon Gingras** par la famille;
 - 2- Pour le repos de l'âme de **Mme Cécile Ouellet et de M. Émile Bélanger** par la collecte des funérailles.
- ❖ **Messe du Jour de l'An dimanche le 31 Décembre 2017, 19h00**
 - 1- Pour le repos de l'âme de **Mme Rita Pelletier et M. Roland Larochelle** par la collecte des funérailles;
 - 2- Pour le repos de l'âme de **Mme Georgette Châteauvert-Rivard** par la collecte des funérailles.
- **Messe de l'Épiphanie (Fête des Rois) samedi le 06 Janvier 2018, 19h00**
 - 1- Pour le repos de l'âme de **M. Théodore Denis** par la collecte des funérailles;
 - 2- Pour le repos de l'âme de **Mme Marguerite Tremblay-Larouche et M. Conrad Larouche** par la collecte des funérailles.
- **Célébration samedi le 13 Janvier 2018, 19h00**
- **Messe samedi le 20 Janvier 2018, 19h00**
 - 1- Pour le repos de l'âme des **parents défunts des familles Gauthier et Denis** par la famille de Mme Céline Gauthier-Denis;
 - 2- Pour le repos de l'âme de **Mme Régina Lirette-Royer** par la collecte des funérailles.
- **Heure d'adoration mercredi le 24 janvier 2018 19h00**
- **Célébration samedi le 27 janvier 2018 19h00**

Registres

La personne responsable de la tenue des registres est **Mme Gertrude Bélanger-Côté**, pour toutes informations, on peut communiquer avec elle au (819) 787-6265.



Ressourcement à Dupuy

Samedi le 20 janvier 2018
au sous-sol de l'église de Dupuy

09h30 Accueil avec chants de louange;
10h00 Premier enseignement;
10h45 **Pause-santé**;
11h00 Deuxième enseignement;
11h30 Louange devant le Saint Sacrement;
12h00 **Dîner** (chacun apporte son lunch);
13h15 Enseignement par **L'abbé Nicolas Tremblay**;
14h15 **Pause-santé**;
14h30 Dernier enseignement;
15h15 Messe dominicale au-sous-sol de l'église.

Bienvenue à tous!

L'abbé Marc Laroché

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

BINGO DINDE

Actuellement, des bénévoles font du porte en porte pour la vente de billets pour le **Bingo Dinde** qui aura lieu dimanche le **17 Décembre 2017**. Nous vous encourageons à supporter cette activité de financement.

MERCI à tous ceux qui participent aux différentes activités et au maintien des activités religieuses de la Fabrique tout au long de l'année...!

Président : Claude Bourque (819) 339-8705
Sec.-très. : Johanne Shink (819) 787-6767

Messe + Feuillet paroissial : Céline Denis (819) 787-6073
Publication (Le Gallichan) : Carole Rivard (819) 787-6279

Funérailles : Céline Denis (819)787-6073
Baptêmes : Carole Rivard (819) 787-6279



MON BEAU SAPIN

Mon beau sapin, roi des forêts... lequel choisir... naturel ou artificiel ? Sachez que les deux ont des points positifs et négatifs. Cependant, il semble que le sapin naturel aurait moins d'impact sur notre environnement.

Le sapin naturel

Il faut tout au plus une quinzaine d'années afin de produire un sapin naturel. Au cours de sa croissance, le sapin, comme tous les arbres, produit de l'oxygène, séquestre du carbone et contribue à la réduction des gaz à effet de serre. Le Québec compte plusieurs producteurs de sapins, dont quelques-uns sont présents dans la région. Après son utilisation, le sapin peut être apporté à l'écocentre où il sera valorisé.

En revanche, la transformation du sapin en compost, paillis ou combustible, fera en sorte de libérer le carbone. Mentionnons également que plusieurs producteurs de sapins utilisent des engrais chimiques et des pesticides.

Le sapin artificiel

Le sapin artificiel est fait de plastique (PVC) et de métal. Sa fabrication nécessite des combustibles fossiles non renouvelables, principalement du pétrole. Ce type de sapin est généralement produit en Asie. La pollution générée par cette production est non seulement liée à leur fabrication, mais aussi à leur transport. En fin de vie, le sapin artificiel n'est pas recyclable.

Bien entreposé, un arbre artificiel peut durer plusieurs années. Toutefois, une étude menée par la firme québécoise Ellipsos précise qu'en moyenne, un sapin artificiel conservé 6 ans aura une empreinte carbone 3 fois plus lourde que le sapin naturel en termes de changements climatiques et d'appauvrissement des ressources naturelles. Il vous faudra garder votre arbre artificiel plus de 20 ans pour qu'il l'emporte sur le sapin naturel.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR) ET ÉCOCENTRE

FERMÉS

Du 23 au 26 décembre 2017
ainsi que
du 30 décembre 2017 au
2 janvier 2018
inclusivement.

*Nous vous souhaitons
un très joyeux Noël
écoco-responsable!*



Sources : <https://fr.davidsuzuki.org>
<https://equiterre.org>



Chronique verte de la
MRC d'Abitibi-Ouest

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca



METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER D'ASSURANCE, C'EST IMPORTANT !

SI VOUS RÉPONDEZ « OUI » À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS CI-DESSOUS, IL EST IMPORTANT DE METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER D'ASSURANCE.

SITUATION PERSONNELLE

Les changements à votre situation personnelle peuvent avoir une influence sur votre contrat d'assurance.



Par exemple, avez-vous :

- accueilli un nouvel enfant ?
- changé d'état matrimonial ?
- acquis ou vendu une résidence ?
- pris votre retraite ?

SITUATION PROFESSIONNELLE

Les changements à votre situation professionnelle peuvent aussi avoir une influence sur le coût de votre assurance ainsi que sur le montant mensuel versé en cas de réclamation.



Par exemple, avez-vous :

- des revenus qui ont diminué ou augmenté ?
- adhéré ou mis fin à une assurance collective ?
- souscrit une assurance invalidité ?
- changé d'emploi ?
- changé de type de revenus (ex. : dividendes plutôt que salaire) ?
- commencé une carrière à titre de travailleur autonome ?



COMMENT ?

En communiquant avec moi :

MICHEL CÔTÉ

Représentant autonome
Conseiller en sécurité financière

280 A, rue Principale, bur. 107, La Sarre (Québec) J9Z 1Y8
Tél. : 819 339-8242 | michel.cote@sfl.qc.ca | www.sfl.qc.ca



AVOIR UN DOSSIER D'ASSURANCE À JOUR,
C'EST À VOTRE AVANTAGE !

MP Marque déposée propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES



Vous êtes passionné de hockey? Participez à notre concours «Un match des Canadiens avec 3 amis en mode VIP» et courez la chance de vivre une expérience inoubliable !



Pour plus d'informations sur ce concours et les toutes les offres exclusives offertes aux membres :
www.desjardins.com/avantages

L'Opération Nez rouge : un classique du temps des Fêtes!

Desjardins est fier d'être commanditaire provincial de l'Opération Nez rouge depuis 34 ans.

- Téléchargez l'application mobile Nez rouge
- Appelez l'Opération Nez Rouge
1 866-DESJARDINS
- Sur le territoire d'Abitibi-Ouest les, 1-2-8-9-15-16-17 et 22 décembre 2017

Congés fériés de la période des Fêtes

En raison des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

Lundi 25 décembre & mardi 26 décembre 2017 et lundi 1^{er} janvier & mardi 2 janvier 2018

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.



*Recevez nos meilleurs vœux du temps des Fêtes !
En espérant que vous profiterez de ce temps d'arrêt pour vous offrir du repos
et d'agréables moments entourés de vos proches.*

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!

www.desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble